



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

education.gouv.fr

BO

LE BULLETIN OFFICIEL
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Le Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports publie des actes administratifs : décrets, arrêtés, notes de service, etc. La mise en place de mesures ministérielles et les opérations annuelles de gestion font l'objet de textes réglementaires publiés dans des BO spéciaux.



PERSONNELS

Formation

**ÉCHANGES ET ACTIONS DE FORMATION À L'ÉTRANGER POUR LES
ENSEIGNANTS : CALENDRIER DE DÉPÔT ET DE TRAITEMENT DES**

CANDIDATURES POUR L'ANNÉE 2022-2023

NOR : MENC2116813N

Note de service du 6-7-2021

MENJS - DREIC - DIVSS

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-directeurs et directrices académiques des services de l'éducation nationale ; aux directeurs et directrices des ressources humaines ; aux délégués et déléguées académiques aux relations européennes, internationales et à la coopération ; aux responsables académiques de la formation ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux ; aux inspecteurs et inspectrices de l'éducation nationale de l'enseignement technique et de l'enseignement général ; aux inspecteurs et inspectrices de l'éducation nationale, chargés des circonscriptions d'enseignement du premier degré ; aux cheffes et chefs d'établissement

La présente note de service décrit les programmes et actions d'échanges et de formation à l'étranger pour les enseignants des premier et second degrés de l'enseignement public et privé, hors programme Erasmus+, organisés au niveau national pour l'année scolaire 2022-2023. Elle informe les enseignants des différents calendriers concernant les 6 programmes de mobilités proposés par la Délégation aux relations européennes, internationales et à la coopération (Dreic) en lien avec l'Inspection générale de l'éducation nationale, du sport et de la recherche (IGÉSR), la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco), l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (Ofaj), l'Office franco-allemand d'échanges universitaires (DAAD) et France Éducation international (FÉi).

1. Le programme Jules Verne (Dreic) ;
2. Le programme d'études en Allemagne destiné aux professeurs d'histoire et géographie titulaires (Dreic) ;
3. Le programme Élysée Prim (anciennement échange franco-allemand) des enseignants du premier degré (Dgesco) ;
4. Les séjours professionnels pour les enseignants de langue vivante et de discipline non linguistique du second degré en Allemagne, Autriche, Espagne, Irlande, Italie, Portugal et Royaume-Uni (FÉi) ;
5. Les stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel à l'étranger d'enseignants des

premier et second degrés en allemand, anglais, italien et espagnol (FÉi) ;

6. Le programme Codofil: séjour en Louisiane d'enseignants des premier et second degrés et de professeurs de français langue étrangère (FLE) (FÉi).

L'ensemble des dossiers de candidature sont téléchargeables à partir de la page Éduscol :

<https://eduscol.education.fr/2249/les-programmes-de-mobilite>

1. PROGRAMME JULES VERNE

Durée : une année scolaire, renouvelable deux fois après autorisation

Public concerné : enseignants des premier et second degrés de l'enseignement public, de toutes les disciplines et dans l'ensemble des filières

Descriptif : <https://eduscol.education.fr/1232/programme-jules-verne>

Opérateur : Département de l'internationalisation et de la valorisation du système scolaire (Divss), Délégation aux relations européennes, internationales et à la coopération (Dreic) - Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS)

Dates limites

octobre 2021	Dépôt des candidatures par courrier à la Délégation académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (Dareic) d'origine de l'enseignant
novembre 2021	Entretien de l'enseignant avec la Délégation académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (Dareic)
décembre 2021	Réunion préparatoire organisée par la Délégation académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (Dareic) avec l'ensemble des candidats retenus
janvier 2022	Envoi d'une lettre de mission aux candidats retenus afin de préciser les modalités de leur mise à disposition ou détachement. Le suivi de cette procédure est assuré par la Dareic de l'académie dont relève le candidat, en coordination avec les services de coopération et d'action culturelle des ambassades des pays d'accueil
février 2022	Transmission des candidatures retenues par courrier ou par voie électronique, sous couvert du Dareic ou du Scac à la direction générale des ressources humaines du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

2. PROGRAMME D'ÉTUDES EN ALLEMAGNE DESTINÉ AUX PROFESSEURS D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE TITULAIRES

Durée : un mois du 31 janvier au 27 février 2022 - aucune prolongation n'est possible

Public concerné : enseignants d'histoire et de géographie titulaires du second degré de l'enseignement public du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS)

Descriptif : <https://eduscol.education.fr/1245/programme-d-etudes-en-allemand-pour-professeurs-d-histoire-geographie-titulaires>

Opérateur : DAAD France - Office allemand d'échanges universitaires, Maison de la Recherche - Sorbonne Université, 28, rue Serpente, 75006 Paris

Contact : Kilian Quenstedt, quenstedt@daad.de, téléphone : 01 53 10 58 32

Coordination pour la partie française : Délégation aux relations européennes, internationales et à la coopération (Dreic) - Département B2 - Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS)

Dates limites	
27 septembre 2021	Dépôt du dossier de demande d'avis hiérarchiques auprès de la Délégation académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (Dareic) de l'enseignant, pour avis signé par le Dareic ou autre représentant du recteur
14 octobre 2021, minuit	Dépôt des dossiers de candidature en ligne sur la plateforme du DAAD (http://portal.daad.de)
15 novembre 2021	Pour les candidats ayant déposé leur dossier avant le 14 octobre, dernier délai pour déposer sur la plateforme du DAAD (http://portal.daad.de) : <ul style="list-style-type: none"> — le résultat du test d'allemand onSET (www.onset.de) ; — d'autres pièces éventuellement manquantes à leur dossier.
31 janvier au 27 février 2022	Formation et stage en établissements des lauréats en Allemagne (Francfort/Main).

3. PROGRAMME ÉLYSÉE PRIM POUR LES ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRÉ DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC (ANCIENNEMENT ÉCHANGE FRANCO-ALLEMAND)

Durée : une année scolaire renouvelable une fois

Public concerné : enseignants titulaires de l'enseignement public du premier degré ayant au moins 2 ans d'ancienneté lors de la prise de poste en Allemagne

Descriptif : <https://eduscol.education.fr/1237/echange-franco-allemand-des-enseignants-du-premier-degre>

Opérateur : Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) - Bureau de la formation des personnels enseignants et d'éducation (Dgesco C1-2), 110, rue de Grenelle, 75357 Paris SP 07

Contact : dgesco.formation@education.gouv.fr, téléphone : 01 55 55 31 59

Dates limites	
10 janvier 2022	Transmission de tous les dossiers de candidature par l'IEN avec un premier avis à la Direction académique des services de l'éducation nationale pour décision <u>Dossier de candidature téléchargeable sur Éduscol</u>
7 février 2022	Transmission à la Dgesco, Bureau de la formation des personnels enseignants et d'éducation (Dgesco C1-2), sous couvert du recteur, par la Dareic, par courriel et voie postale : <ul style="list-style-type: none"> — des dossiers de candidature par département (y compris ceux avec avis défavorable) ; — de la liste des candidats retenus ; — de la capacité d'accueil d'enseignants allemands par département d'une académie envoyant ou non un enseignant français en Allemagne. <p>La direction académique informe chaque enseignant de la décision du directeur académique s'agissant du départ (autorisé ou refusé).</p>
Mars 2022	Réunion de la commission de répartition franco-allemande
Fin mai 2022	Participation obligatoire des candidats retenus à un séminaire de contact organisé par l'Ofaj (4 jours)
De mai à mi-juin 2022	Envoi des attestations de participation au programme d'échange franco-allemand aux candidats par les services académiques
Août 2022	Participation obligatoire en Allemagne des candidats retenus au stage pédagogique (4 jours) et éventuellement, en fonction de leur niveau de langue, à la formation linguistique (2 semaines). Formations organisées par l'Ofaj
Janvier 2023	Participation obligatoire des enseignants français et allemands au bilan d'étape organisé par l'Ofaj (3 jours, temps de voyage inclus)
9 mai 2023	Envoi par les enseignants en poste d'un rapport d'activité adressé : <ul style="list-style-type: none"> — à l'inspecteur de l'éducation nationale de leur circonscription ; — à la Dgesco, bureau de la formation des personnels enseignants et d'éducation (Dgesco C1-2) ; — à l'Ofaj ; — au responsable du Land d'affectation.
Informations complémentaires : <ul style="list-style-type: none"> - informations sur le programme d'échange : https://eduscol.education.fr/1237/echange-franco-allemand-des-enseignants-du-premier-degre et http://www.ofaj.org/enseigner-dans-une-ecole-primaire ; - téléchargement du dossier de candidature en format numérique : https://eduscol.education.fr/1237/echange-franco-allemand-des-enseignants-du-premier-degre ; - pour un accueil réussi des enseignants allemands : https://eduscol.education.fr/1237/echange-franco-allemand-des-enseignants-du-premier-degre. 	

4. SÉJOURS PROFESSIONNELS EN ALLEMAGNE, AUTRICHE,

ESPAGNE, IRLANDE, ITALIE, PORTUGAL ET ROYAUME-UNI POUR LES ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Durée : deux semaines consécutives

Public concerné : enseignants du second degré de l'enseignement public, titulaires de leur poste

Descriptif : <https://eduscol.education.fr/1242/sejours-professionnels-d-enseignants-francais-en-allemande-autriche-espagne-irlande-italie-portugal-et-royaume-uni-et-accueil-d-enseignants-europeens>

Opérateur : France Éducation international (FÉi)

Contact : 1, avenue Léon-Journault, 92318 Sèvres Cedex, téléphone : 01 45 07 60 00

Dates limites

18 octobre 2021	Ouverture des inscriptions en ligne https://www.france-education-international.fr/mobilite/sejours-professionnels
9 mai 2022	Date limite des inscriptions en ligne
30 mai 2022	Transmission par le candidat de son dossier pour avis par voie hiérarchique Transmission par le chef d'établissement à l'IA-IPR, transmission par ce dernier à la Dareic du rectorat
16 juin 2022	Transmission par la Dareic des dossiers originaux de candidature comportant les avis hiérarchiques par voie postale à FÉi

Informations complémentaires :

- un candidat ne peut bénéficier d'un séjour que tous les 3 ans ;
- en cas de désistement, adresser un courriel à l'adresse suivante : sejours-professionnels@france-education-international.fr.

ACCUEIL DE PROFESSEURS EUROPÉENS DANS UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU SECOND DEGRÉ

Durée : deux semaines consécutives

Public concerné : enseignants issus des pays partenaires (Allemagne, Autriche, Espagne, Irlande, Portugal et Royaume-Uni)

Descriptif : <https://eduscol.education.fr/1242/sejours-professionnels-d-enseignants-francais-en-allemande-autriche-espagne-irlande-italie-portugal-et-royaume-uni-et-accueil-d-enseignants-europeens>

Opérateur : France Éducation international (FÉi)

Contact : 1, avenue Léon-Journault, 92318 Sèvres Cedex, téléphone : 01 45 07 60 00

Dates limites	
18 octobre 2021	Ouverture des inscriptions en ligne : https://www.france-education-international.fr/venir-en-france/sejours-professionnels-pour-les-enseignants-europeens
30 mai 2022	Date limite des inscriptions en ligne
13 juin 2022	Transmission des dossiers originaux de candidature à FÉi, avec copie à la Dareic

5. STAGES DE PERFECTIONNEMENT LINGUISTIQUE, PÉDAGOGIQUE ET CULTUREL POUR LES ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRÉ ET DU SECOND DEGRÉ DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Durée : variable selon le stage choisi, entre fin juin et fin août

Public concerné : enseignants des premier et second degrés titulaires (consulter les fiches descriptives des stages), de l'enseignement public

Descriptif : <https://eduscol.education.fr/1227/stages-de-perfectionnement-linguistique-pedagogique-et-culturel>

Opérateur : France Éducation international (FÉi)

Contact : 1, avenue Léon-Journault, 92318 Sèvres Cedex, téléphone : 01 45 07 60 00

Dates limites	
18 octobre 2021	Ouverture des inscriptions en ligne : https://www.france-education-international.fr/partir-letranger/stages-de-perfectionnement-linguistique-pedagogique-et-culturel
Pour le premier degré	
17 janvier 2022 à minuit (heure de Paris)	Date limite des inscriptions en ligne
31 janvier 2022	Après transmission, par le directeur d'école, du dossier de candidature à l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription, transmission par ce dernier des dossiers à l'IA-Dasen
28 février 2022	Transmission par voie postale à FÉi par l'IA-Dasen des dossiers originaux comportant l'ensemble des avis hiérarchiques, classés par ordre de priorité
Pour le second degré	

17 janvier 2022 à minuit (heure de Paris)	Date limite des inscriptions en ligne
31 janvier 2022	Après transmission par le chef d'établissement du dossier de candidature à l'IA-IPR ou IEN/EG, transmission par ce dernier à la Dareic du rectorat
28 février 2022	Transmission par voie postale à FÉi par la Dareic des dossiers papier des candidats comportant l'ensemble des avis hiérarchiques, classés par ordre de priorité
Informations complémentaires : - un candidat ne peut bénéficier d'un stage que tous les 3 ans ; - en cas de désistement, adresser un courriel à l'adresse suivante : stages-linguistiques@france-education-international.fr .	

6. PROGRAMME POUR LES ENSEIGNANTS DES PREMIER ET SECOND DEGRÉS DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC ET PRIVÉ SOUS CONTRAT ET LES PROFESSEURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE) - CODOFIL : SÉJOUR EN LOUISIANE

Durée : une année scolaire renouvelable deux fois

Public concerné : enseignants des premier et second degrés justifiant de trois années d'ancienneté dont deux en tant que titulaire et professeurs de français langue étrangère (FLE) justifiant de trois années d'expérience professionnelle.

À noter pour les enseignants de langues du second degré : les postes disponibles dans le programme sont limités aux postes de FLE ou de FLE (French Language Acquisition) ouverts au niveau Middle School.

Descriptif : <https://eduscol.education.fr/1239/codofil-sejour-en-louisiane>

Opérateur : France Éducation international (FÉi)

Contact : 1, avenue Léon-Journault, 92318 Sèvres Cedex, téléphone : 01 45 07 60 00

Dates limites	
13 septembre 2021	Ouverture des inscriptions : dossiers téléchargeables sur le site de FÉi : https://www.france-education-international.fr/programme-codofil-louisiane
Pour le premier degré	
25 octobre 2021	1. Transmission électronique par le candidat de son dossier de candidature sans les avis hiérarchiques et avec les pièces demandées à l'adresse suivante : codofil@france-education-international.fr 2. Transmission du dossier original à l'IEN qui transmettra à l'IA-Dasen
15 décembre 2022	Transmission à FÉi par l'IA-Dasen des dossiers de candidature comportant l'ensemble des avis hiérarchiques

Pour le second degré	
25 octobre 2021	1. Transmission électronique par le candidat de son dossier de candidature sans les avis hiérarchiques et avec les pièces demandées à l'adresse suivante : codofil@france-education-international.fr 2. Transmission par le chef d'établissement à l'IA-IPR ou IEN-EG de la discipline concernée puis transmission à la Dareic au rectorat
15 décembre 2021	Transmission à FÉi par la Dareic des dossiers de candidature comportant l'ensemble des avis hiérarchiques
Pour les candidats FLE	
15 décembre 2021	Transmission du dossier au format papier à FÉi
Pour tous les candidats	
3e semaine de décembre	Convocation à un entretien individuel uniquement pour les candidats présélectionnés
du 19 au 28 janvier 2022	Comité de sélection à FÉi et entretiens avec les candidats présélectionnés
mi-mars 2022	Information des candidats recrutés sur liste principale et liste complémentaire
3e semaine de juillet 2022	Stage de formation obligatoire des enseignants recrutés à Bâton Rouge
Informations complémentaires : - les candidats peuvent être recrutés jusqu'à fin juillet ; - conditions de participation, notices et instructions pour la constitution et la transmission des dossiers de candidature https://www.france-education-international.fr/programme-codofil-louisiane ; - informations relatives aux conditions de vie et de travail http://www.consulfrance-nouvelleorleans.org .	

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,

La secrétaire générale,

Marie-Anne Lévêque